

REPUBLIQUE FRANCAISE

FINISTERE

MAIRIE DE GOURLIZON

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON

Séance du 29 mars 2023

Nombre de membres
En exercice 13
Présents 10
Votants 10

l'an deux mille vingt et trois, le vingt-neuf mars
à 19h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la
présidence de Madame Emmanuelle RASSENEUR, Maire.

Date de la convocation

22 mars 2023

Etaient présents : Emmanuelle RASSENEUR – Olivier PORS – Gwenaëlle JAOUEN – Didier GOURRET – Adeline CARETTE – Jacques BISCH – Aurélien LE BERRE – Joël MONOT – Carole PIGEYRE – Nathalie LAPART

Etaient absents : Geoffrey COLIN - Moktar BENHADJ – Loïc FLOCHLAY

Gwénaëlle JAOUEN a été élue secrétaire de séance.

2023-03-03 : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

Exposé :

L'affectation du résultat sert à répartir les excédents de fonctionnement en fonction des besoins de la commune. Les investissements à venir portent donc à affecter 160 307.60 € en investissement 2023 et à reporter en fonctionnement 2023 les soldes, soit 141 050.84 €.

BUDGET GENERAL					
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat de l'Exercice	Solde n-1	Résultat
TOTAL BUDGET :	577 207,95	734 203,52	156 995,57	297 472,33	454 467,90
Fonctionnement	513 283,12	635 390,87	122 107,75	179 250,69	301 358,44
Investissement	63 924,83	98 812,65	34 887,82	118 221,64	153 109,46
			Restes à réaliser recettes :		0,00
			Restes à réaliser dépenses :		313 417,06

Proposition :

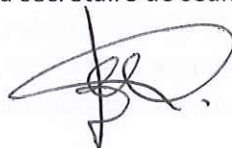
Mme La Maire propose au conseil municipal de voter l'affectation du résultat comme suit :

- 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) : 160 307.60 € (313 417.06 - 153 109.46)
- 002 (Résultat de fonctionnement reporté) : 141 050.84 € (301 358.44 - 160 050.84)

Décision :

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter les résultats tel que présentés par Mme la Maire.

La secrétaire de séance



Gwenaëlle JAOUEN

La maire



Emmanuelle RASSENEUR.

